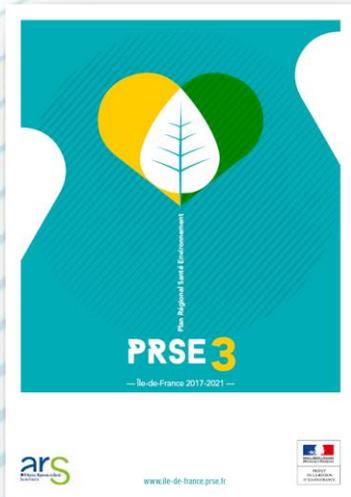


BILAN DU PRSE3 / ÉLABORATION DU PRSE4

COMMISSION SANTÉ
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE
JEUDI 13 OCTOBRE 2022



RETOUR SUR LE PRSE 3 EN CHIFFRES

20 acteurs régionaux en charge du pilotage des actions

70 partenaires associés à sa mise en œuvre

5 850 000 € de budget 2017-2021

4 appels à projets lancés entre 2018 et 2021, **54 projets** accompagnés

publication de **6 guides** et **7 supports de communication** (flyers et affiches)

15 formations à destination des professionnels de santé, de la petite enfance, de l'éducation populaire...

Plus de **40 articles** publiés sur ile-de-france.prse.fr

75 %
des
objectifs du
PRSE3
atteints

**Bilan final
du PRSE3**
à télécharger
sur le site du
PRSE

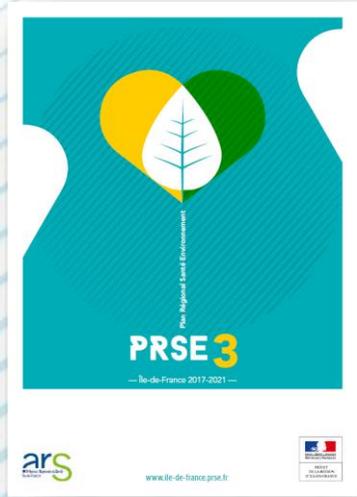
Période 2017-2021
4 axes transversaux
18 actions
52 sous-actions

Axe 1 : Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé

Axe 2 : Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé

Axe 3 : Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé

Axe 4 : Protéger et accompagner les populations vulnérables



Développement de
**l'urbanisme
favorable à la
santé**



Cartographie du
**cumul
d'expositions
environnementales**
à la maille de
500 mètres

Application
**Indicateurs
et données** en
santé-environnement à
l'échelle des EPCI

Consultations
REPROTOXIF
pour les pathologies de
grossesse et l'infertilité
des couples

Création en 2019



> 140 membres

Etude des émissions des
**dioxines
bromées**
lors de feux accidentels

Mise en œuvre des
PGSSE
(plans de gestion de la sécurité
sanitaire des eaux)
**13 projets
financés**

accompagnement des
services de
néonatalogie
pour améliorer
l'environnement
sonore des enfants
prématurés

Surveillance des
**espèces
invasives** à risque
pour la santé
publique

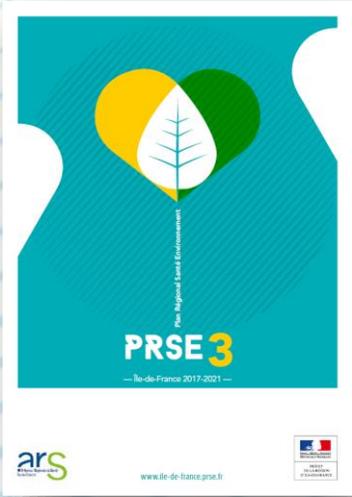
guide
d'aménagement des
**jardins
collectifs**

Déploiement de
**conseillers en
environnement
intérieur** (CMEI)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**QUELQUES
RÉALISATIONS
DU PRSE3**



ZOOM SUR LES ACTIONS À L'ATTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Des appels à projets

- Santé Environnement Aménagement Durable : urbanisme et santé
- Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) : syndicats d'eau potable
- Prévention des risques environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant

Outils et accompagnement de diagnostic santé environnement

- Cartographie de cumul d'expositions environnementales
- Indicateurs et données en santé environnement
- Diagnostics approfondis à l'échelle des quartiers

Des guides pratiques et d'aide à la décision

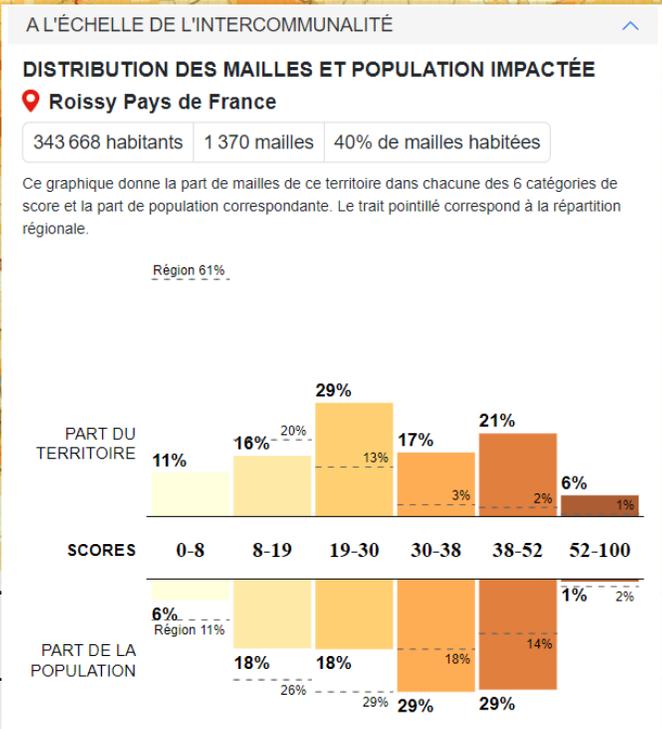
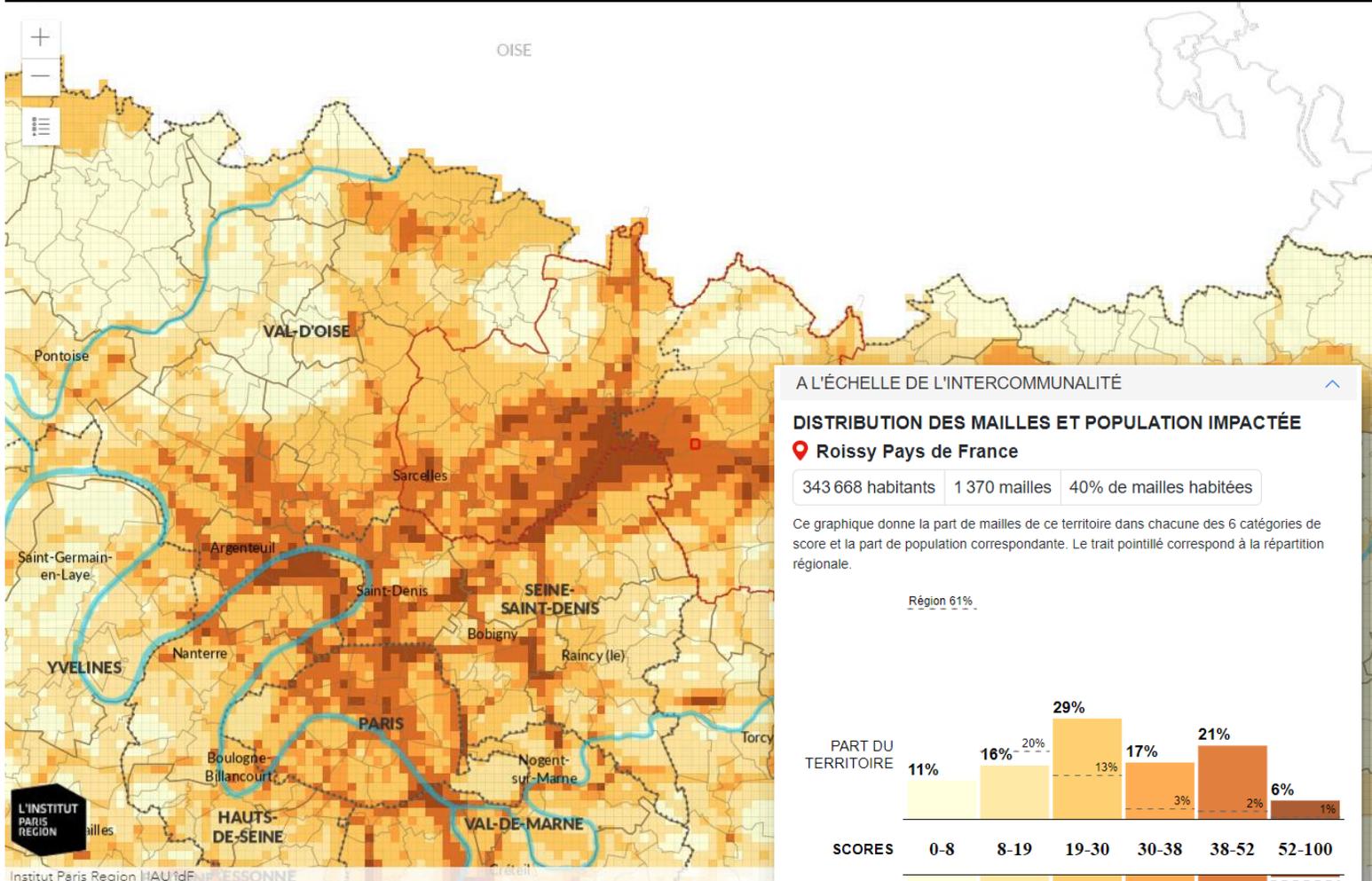
- Aménager un jardin collectif
- La protection des captages prioritaires en Ile-de-France

Des formations à l'attention des agents des collectivités

- Prévention et lutte contre l'ambroisie
- Éducation aux bienfaits de la nature (animateurs de l'éducation populaire)
- Formation PGSSE

Cumul d'expositions environnementales

- Outil de modélisation de l'intensité d'exposition environnementale
 - Sur la base de 6 déterminants environnementaux
 - Qualité de l'eau potable / Qualité de l'air extérieur / Nuisances sonores
 - Sites et sols pollués / Activités humaines à fortes émissions atmosphériques
 - Cadre de vie : ilots de chaleur urbains, carence en espaces verts, difficulté de marchabilité
 - À l'échelle de la maille de 500 mètres de côté
 - Un score « environnement » de 0 (la maille la moins exposée) à 100 (la maille la plus exposée)
 - Combinaison avec un score de vulnérabilité (sensibilité de la population, capacité à faire face)
-



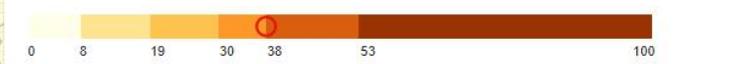
MULTI-EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES

1. SECTEURS MULTI-EXPOSÉS

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAILLE

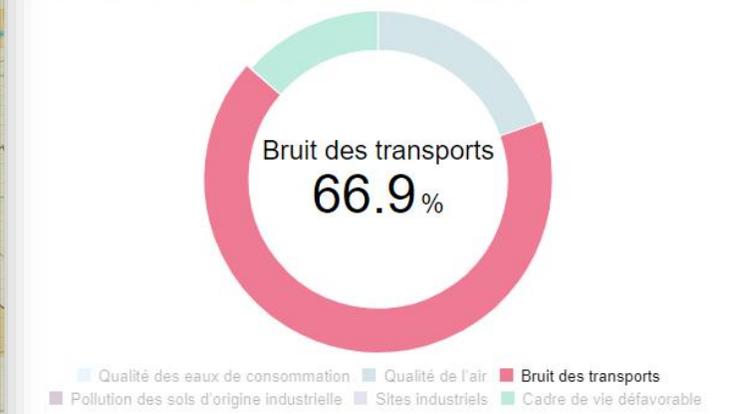
SCORE ENVIRONNEMENT : 38/100
 Télécharger la notice sur la construction du score environnement

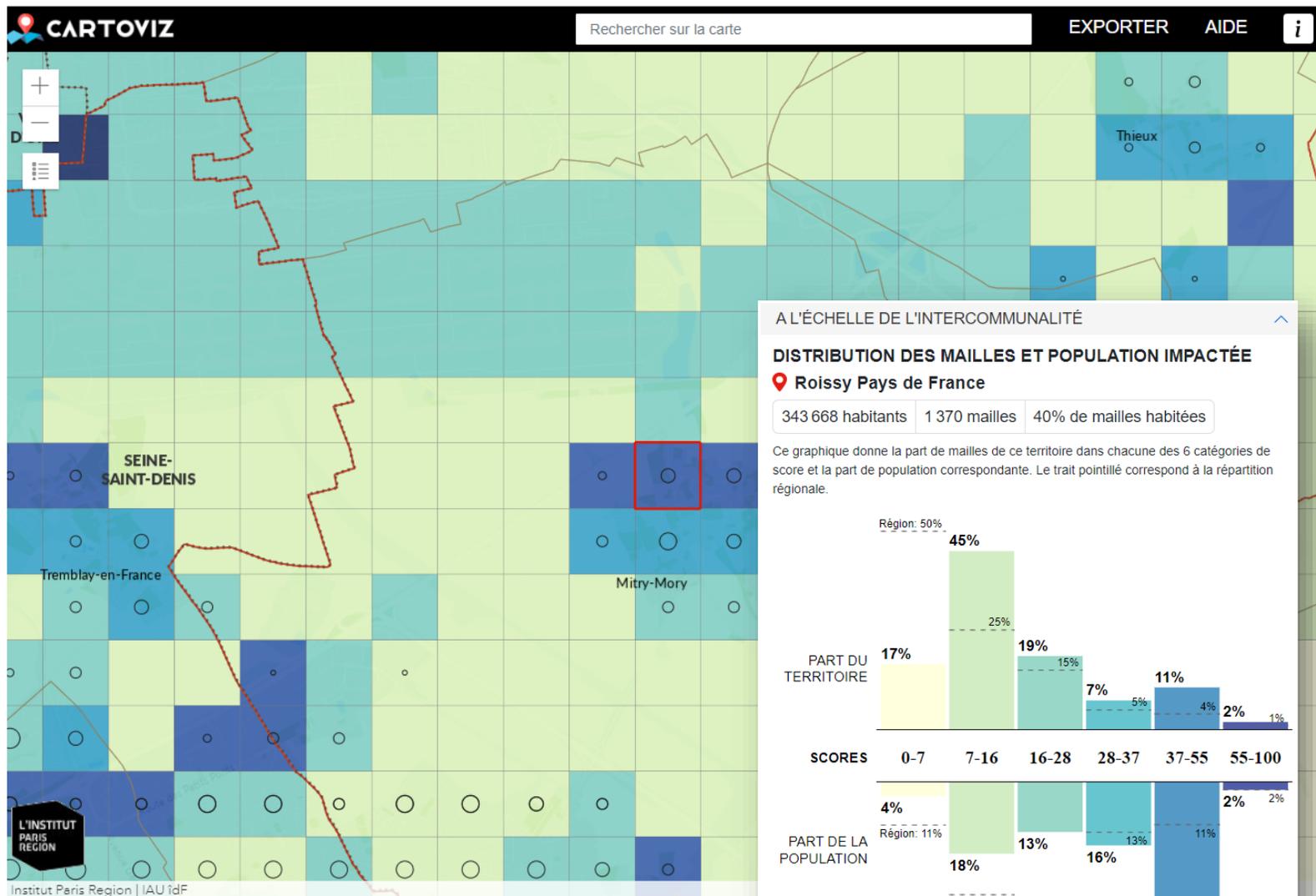
Ce score s'échelonne de 0 à 100. Plus il est élevé, plus le nombre et l'intensité des expositions environnementales sont importants. Il est présenté en six catégories basées sur les proportions de mailles habitées correspondantes.



CONTRIBUTIONS AU SCORE DE LA MAILLE

Le score environnement résulte d'un croisement de données relatives à six facteurs environnements dont le poids relatif apparaît ici. Le pourcentage s'affiche au survol de la partie de l'anneau concernée. Pour comparer l'importance d'un facteur d'une maille à l'autre, ces pourcentages sont à mettre en relation avec le niveau du score environnement.





2. SECTEURS MULTI-EXPOSÉS ET POPULATIONS

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAILLE

SCORE ENVIRONNEMENT VULNÉRABILITÉ : 43/100

↓ Télécharger la notice sur la construction du score environnement et vulnérabilité

Ce score s'échelonne de 0 à 100. Plus il est élevé, plus le nombre et l'intensité des expositions environnementales sont importants et la population concernée est vulnérable à ces expositions. Il est présenté en six catégories basées sur les proportions de mailles habitées correspondantes.



Caractéristiques de la population

Population (2016) estimée : 550 habitants

Les scores de difficulté à faire face et de sensibilité, combinés avec le score d'environnement, permettent de tenir compte de la plus grande vulnérabilité d'un territoire aux expositions environnementales du fait des caractéristiques de sa population.

SCORE DE DIFFICULTÉ À FAIRE FACE : 95/100

moins de difficulté plus de difficulté

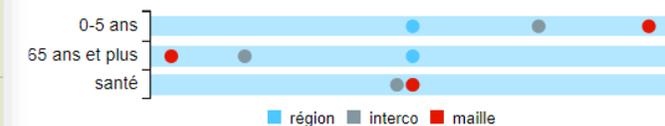


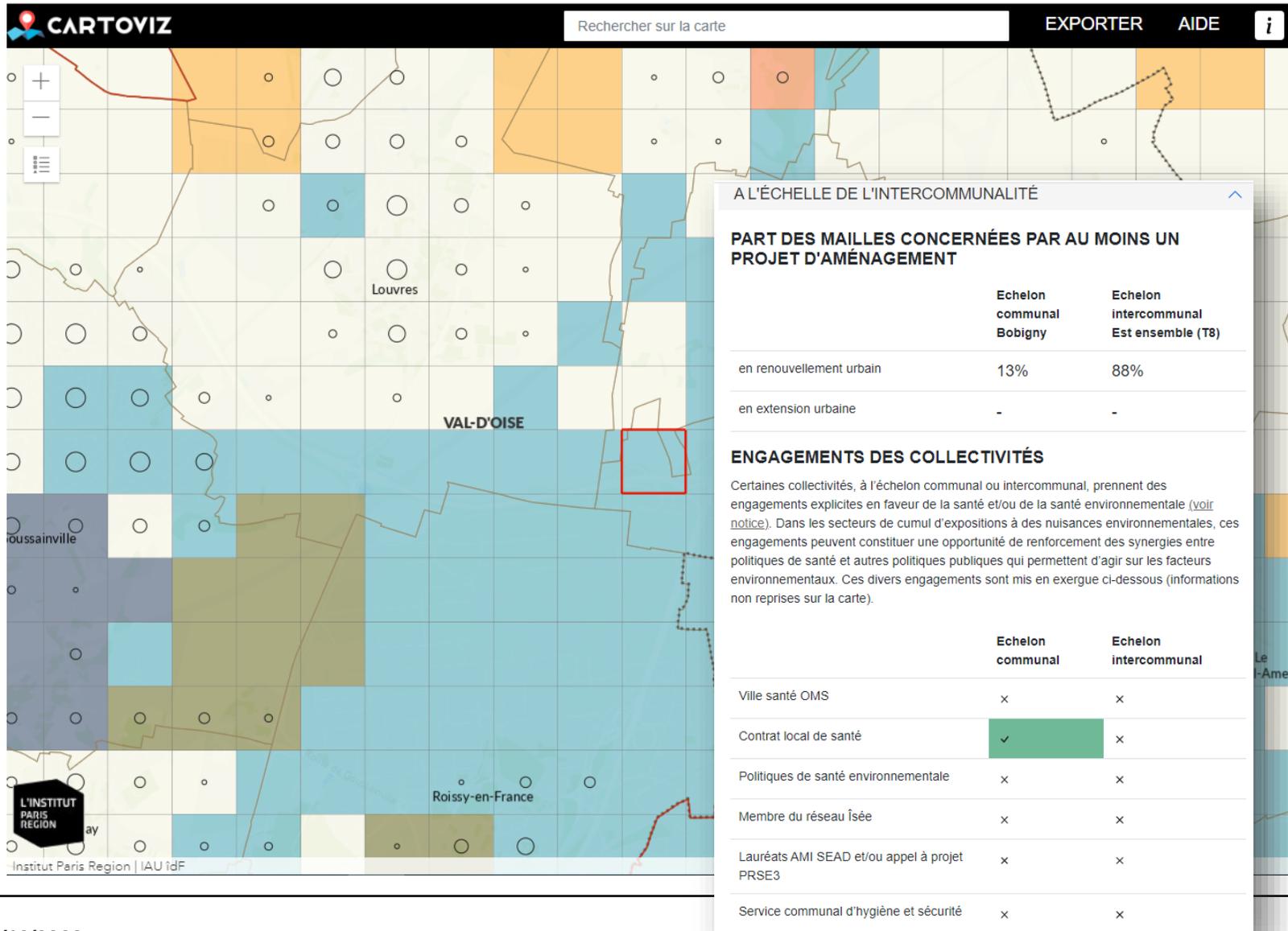
SCORE DE SENSIBILITÉ : 51/100



Les scores de sensibilité et de difficulté à faire face sont obtenus à partir de données estimées à une échelle géographique plus large que le maille (l'îlot de recensement ou la commune) et sont donc à interpréter avec précaution pour les mailles à faible effectif.

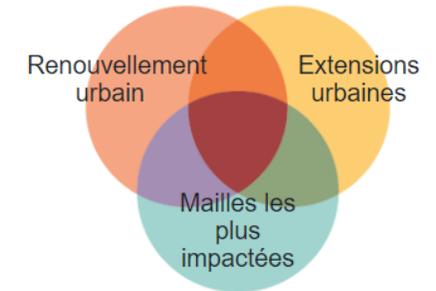
FACTEURS DE SENSIBILITÉ DE LA POPULATION





3. AGIR DANS LES TERRITOIRES

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAILLE



L'aménagement urbain doit mieux intégrer les enjeux de santé environnementale. Dans les secteurs de cumul d'expositions à des nuisances environnementales, la présence de projets d'aménagement nécessite une prise en compte spécifique de ces problématiques : inscrire le projet dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé constitue une vraie opportunité pour améliorer la situation. Ainsi, cette carte permet de confronter la géographie des cumuls à l'existence de projets d'aménagement recensés par L'Institut Paris Region programmés ou à l'étude.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

	Renouvellement urbain	Extension urbaine
Projets programmés ou à l'étude	x	x
Quartiers durables (écoquartiers et quartiers innovants et écologiques)	x	x
Nouveau Programme National de renouvellement urbain (NPNRU) et PNRU	x	x

A L'ÉCHELLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Guide d'aide à la décision

- Propose un cadrage et une **démarche simplifiée** d'évaluation de la compatibilité d'un site avec un projet de jardin collectif basée sur la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués
- Définit des **valeurs repères applicables à la région Ile-de-France** à partir d'une sélection de données bibliographiques
- **OBJECTIF : orienter les décideurs sur le choix du site à retenir pour implanter un nouveau jardin**



<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/guide-amenager-un-jardin-collectif>

Publication du bilan PRSE3

- <https://www.ile-de-france.prse.fr/publication-du-bilan-du-prse3-a203.html>
- Format similaire au bilan à mi-parcours



RÉALISATIONS

- Modèle de cahier des charges ARS IDF
- Document de sensibilisation

PUBLICATIONS SUR LE SITE INTERNET PRSE3 :

- Sécuriser la qualité de l'eau potable

AXE 1 SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE Avancement global 82,5%

ACTION 1.4

PILOTES DE L'ACTION : ARS, POUR EN SAVOIR PLUS : <https://bit.ly/prse3idf14>

INDICATEURS DE RÉSULTAT

ENJEUX :

En Île de France, l'eau destinée à la consommation humaine est très majoritairement de bonne qualité. Cependant, ce constat rassurant cache des situations locales où l'eau du robinet peut présenter ponctuellement ou chroniquement une dégradation de sa qualité, pouvant faire l'objet de recommandations sanitaires, voire nécessiter des restrictions d'usage.

En proportion, les réseaux alimentant moins de 5 000 habitants (soit 72,5% des réseaux de distribution) sont davantage concernés par les non-conformités. Pour les réseaux desservant entre 500 et 1999 habitants, la proportion de non-conformité s'élève à près de 8% pour le physico-chimique et à plus de 3% pour le bactériologique.

La distribution de l'eau est un processus continu sans possibilité de rappel de produit. Aussi, la mise en place d'une démarche de gestion préventive des risques permet de compléter la gestion de non-conformité à posteriori, d'optimiser la gestion des installations et réduire les risques de dégradation temporaire de la qualité avec des effets bénéfiques pour la santé. L'action peut également faciliter l'adaptation des systèmes de production d'eau aux évolutions futures de la réglementation européenne.

OBJECTIFS :

L'objectif principal est d'améliorer la sécurité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine par la mise en place d'une surveillance permanente du processus effectué par la personne responsable des installations de production et de distribution d'eau (PRPDE), basée sur un plan de sécurité sanitaire pour l'alimentation en eau potable (identification des dangers présentés par le système d'Adduction d'Eau Potable (AEP) et des actions permettant de les maîtriser.

Cette démarche, dont le cadre a été fixé par l'OMS et qui est progressivement appliquée par la réglementation européenne, vise à compléter le contrôle a posteriori de la qualité d'eau mis en œuvre par les ARS par une gestion préventive des risques. En pratique, cette démarche d'amélioration continue porte sur la conception, le fonctionnement et l'exploitation des installations de traitement et de distribution de l'eau du robinet. L'action permet d'accompagner les personnes responsables de la production et de la distribution d'eau.

SOUS-ACTIONS :

1. Définir une intervention sur des territoires pilotes.
2. Intervenir sur des territoires partenaires

PRSE 3 ÎLE-DE-FRANCE | BILAN FINAL

AXE 1 SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE Avancement global [G141] 100%

ACTION 1.4

SOUS-ACTION 1 - Définir une intervention sur des territoires pilotes

TRAVAUX ET RÉSULTATS

La stratégie de mise en œuvre de l'ARS pour l'intervention visant à sécuriser l'alimentation en eau potable a été définie dans le cadre d'un groupe-projet dédié. Un modèle de cahier des charges a été élaboré par l'ARS et diffusé aux personnes responsables de la production et de la distribution d'eau (PRPDE) et à leurs délégués. Ce document a pour objectif de faire connaître les éléments requis pour construire un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) afin que les PRPDE le réalisent ou en confient la réalisation à un prestataire. Plusieurs structures ont pris l'attache de l'ARS à la suite de la diffusion de ce document pour démarrer l'élaboration de leur PGSSE.

Le cahier des charges de l'appel à projet stipule que le projet doit porter à minima sur :

- Organisation et procédures administratives (Organisation du service / Relations entre la collectivité et le délégué / Relations entre collectivités/Gestion des interconnexions / Conventions avec les opérateurs / Prestations externalisées en dehors d'un contrat d'exploitation / "Sécurisation et plan de Secours" / Documents réglementaires)
- Protection et gestion de la ressource
- Évaluation des risques associés à la chaîne de traitement, des points maîtrisés et des mesures de gestion associées
- Analyse de la vulnérabilité des ouvrages (ressources, traitement et distribution) et sécurisation
- Procédures d'exploitation et de surveillance
- Formation du personnel et des élus
- Communication et information

La démarche bénéfique de l'implication des équipes de l'ARS, en délégation départementale comme au siège. Sa réception semble bonne auprès des partenaires. Du fait de son caractère inédit en Île-de-France, les initiatives restent rares. L'organisation d'un appel à projet PGSSE (cf. sous-action 2) offre l'opportunité d'accompagner des collectivités qui ne se seraient pas lancées seules dans cette démarche. Les projets retenus doivent permettre un premier retour d'expérience à l'échelle de la région dans le but de généraliser la démarche et d'homogénéiser la gestion préventive des risques sur le territoire francilien. Les candidats bénéficient d'un accompagnement de l'ARS et de retours d'expérience.

FRÉINS :

La crise Covid a empêché l'animation du réseau régional PRPDE en 2020-2021 et a pu impacter l'avancement des PGSSE du fait de la mobilisation des collectivités territoriales dans la gestion de crise.

RÉALISATIONS

- Modèle de cahier des charges ARS IDF
- Document de sensibilisation

PUBLICATIONS SUR LE SITE INTERNET PRSE3 :

- Sécuriser la qualité de l'eau potable

PRSE 3 ÎLE-DE-FRANCE | BILAN FINAL PAGE 35 / 120



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction de la Santé Publique
Département Santé Environnement

PRSE4 : TOP DÉPART !

Élaboration du

PRSE4

Île-de-France



Les principes de l'élaboration du PRSE4

Déclinaison du PNSE4

- 5 actions à intégrer :
 - la formation des professionnels de santé
 - la prévention des maladies vectorielles
 - La gestion des espèces exotiques envahissantes ou proliférantes
 - l'amélioration de la qualité de l'air intérieur
 - la surveillance de la santé de la faune terrestre et la prévention des zoonoses
- Intégrer le concept « une seule santé »

Enseignements du PRSE3

- Bilan et retours d'expérience
- Outils de diagnostic SE
 - Cumul d'expositions environnementales (mailles de 500 mètres de côté)
 - Indicateurs et données en santé environnement (échelle EPCI)

Intégration des priorités régionales

- Identifiées par les 3 pilotes du plan
 - Conseil régional
 - Préfet de région
 - Agence régionale de santé
- Proposées par les acteurs locaux
 - Phase de concertation

← Enjeux du changement climatique →

Les étapes d'élaboration du PRSE4



<https://elaboration.prse4-iledefrance.fr/>

Plan Régional Santé Environnement 4

Définissons ensemble les priorités et actions pour l'Île-de-France.

Septembre 2022 - septembre 2023

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Qu'est-ce que le PRSE4 ?](#) [Les évènements](#) [Retour sur le PRSE3](#)

Participez à la définition des priorités 2023-2027

Collectivités d'Île-de-France, institutions publiques et acteurs de la vie régionale, aidez les pilotes à définir les enjeux prioritaires du PRSE 4 d'Île-de-France :

- en répondant au questionnaire en ligne
- et / ou en déposant un cahier d'acteurs

Date de clôture des contributions : 30 octobre 2022.

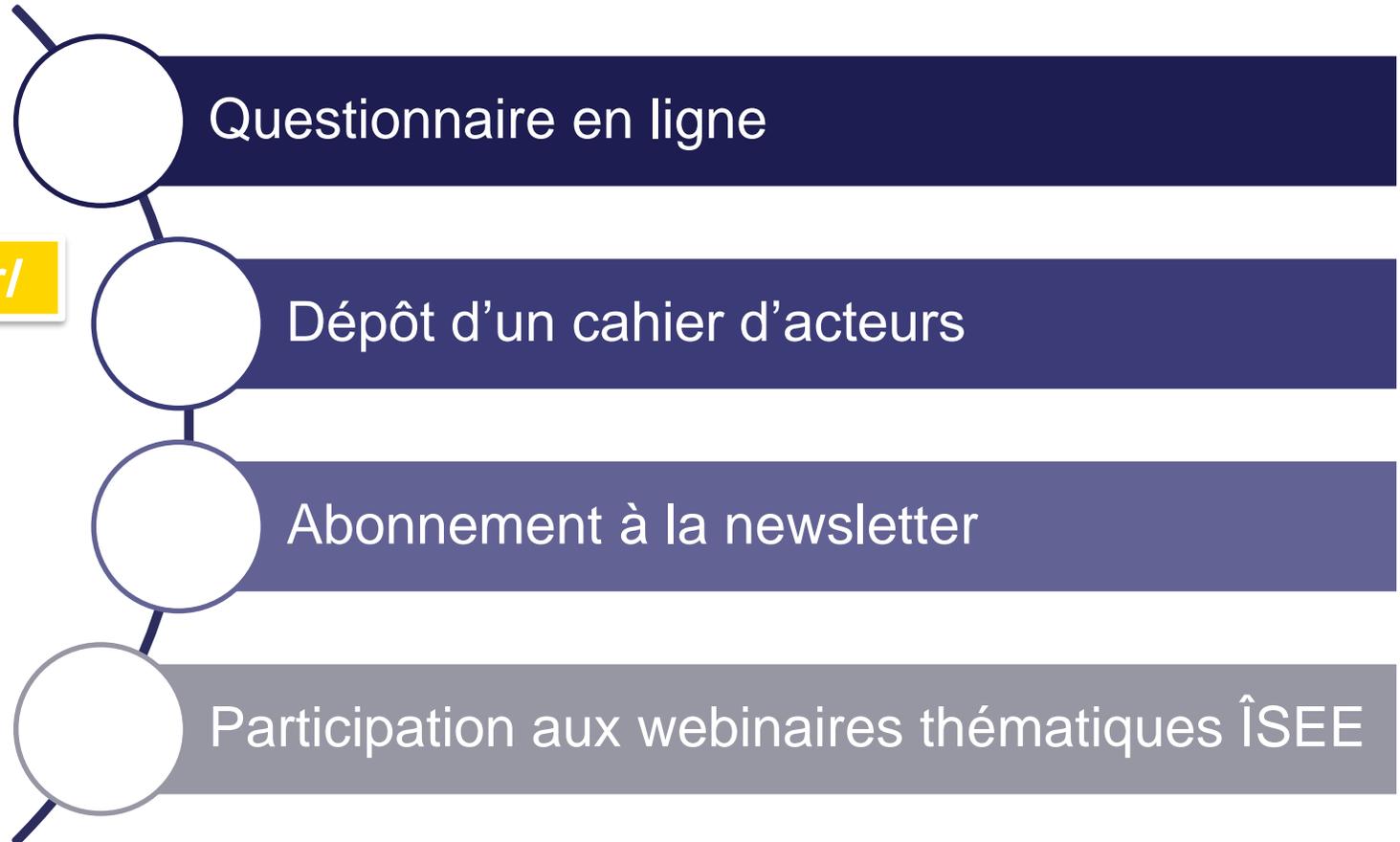
[Répondre au questionnaire](#)

[Déposer un cahier d'acteurs](#)



Contributions des acteurs régionaux

<https://elaboration.prse4-iledefrance.fr/>



Le questionnaire

Téléchargeable sur la page : <https://elaboration.prse4-iledefrance.fr/questionnaire/1323/questionnaire>

#10 Pour vous, quelles sont les thématiques prioritaires à intégrer au PRSE 4 ? *

5 réponses maximum

- Conditions et qualité d'habitat (insalubrité, saturnisme, précarité énergétique, qualité de l'air intérieur...)
- Qualité de l'air extérieur (émissions liées à la mobilité, au chauffage, aux chantiers...)
- Qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public (écoles, gares, commerces...)
- Exposition aux champs électromagnétiques, hypersensibilité électromagnétique
- Nuisances sonores liées aux activités humaines (chantiers, voisinage...) et au trafic (aérien, routier, ferroviaire)
- Exposition aux perturbateurs endocriniens et aux agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) lors des activités du quotidien (alimentation, entretien des locaux, hygiène et soins, bricolage, jardinage...)

#11 Proposez éventuellement une autre thématique absente de la liste ci-dessus :

#12 Parmi les modalités d'intervention suivantes, quelles seraient les principales à mettre en oeuvre dans le cadre du PRSE 4 ? *

4 réponses maximum

- Actions de sensibilisation de la population et/ou des acteurs locaux
- Formation des professionnels (santé, éducation nationale, petite enfance, collectivités territoriales...)
- Autre

#13 En dehors des services de l'Etat et des collectivités territoriales, quels sont les acteurs incontournables à mobiliser dans le PRSE 4 ? *

4 réponses maximum

#14 Parmi les outils d'information suivants, lesquels devraient être prioritairement déployés dans le cadre du PRSE 4 selon vous ? *

3 réponses maximum

#15 Parmi les moyens de communication suivants, lesquels devraient être prioritairement mis en oeuvre dans le cadre du PRSE 4 selon vous ? *

3 réponses maximum

IV - LES ENJEUX PORTES PAR VOTRE STRUCTURE ET SON EVENTUEL ENGAGEMENT DANS LE FUTUR PRSE

#16 Pour décliner le concept une seule santé, quelles sont les premières pistes d'actions concrètes que vous souhaiteriez inscrire dans le PRSE 4 ?

#17 Si vous le souhaitez, présentez en quelques lignes une action menée par votre structure autour des enjeux de santé environnement et/ou de biodiversité et qui pourrait être inspirante pour l'élaboration du futur PRSE.

#18 Votre structure souhaite-t-elle participer à l'élaboration du PRSE 4

- Oui
- Non

#19 Complétez cette phrase : « Le PRSE4 sera réussi si... »

Le cahier d'acteur

<https://elaboration.prse4-iledefrance.fr/questionnaire/1324/cahier-dacteurs>

Qu'est-ce qu'un cahier d'acteurs ?

C'est un outil d'expression mis à la disposition des acteurs de la région Ile-de-France pour développer, à partir d'un enjeu que l'acteur juge prioritaire, une proposition d'action opérationnelle pour y répondre.

Le cahier d'acteurs est une contribution libre et volontaire, son contenu relève de la totale responsabilité de son auteur et n'engage que lui.

Mode d'emploi du cahier d'acteurs

Le cahier d'acteurs permet de traiter jusqu'à 3 enjeux prioritaires identifiés par l'acteur. Pour chaque enjeu, l'acteur doit compléter les items suivants :

- Présentation de l'enjeu prioritaire
- Présentation de l'action en réponse à l'enjeu identifié
- Les acteurs à associer à la mise en œuvre de cette action
- Les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action
- Les freins et leviers
- La mobilisation de la structure répondante pour la mise en œuvre de cette action

Chaque partie est limitée en nombre de caractères.

ENJEU PRIORITAIRE n°1

Quel enjeu identifiez-vous comme une priorité régionale ?

Problématique générale, contexte francilien ou infra-territorial, niveau de réponse actuel à la problématique en Ile-de-France, arguments justifiant que cet enjeu soit traité dans le cadre du PRSE4 Ile-de-France

Quelle action concrète proposez-vous pour répondre à l'enjeu identifié ?

Titre explicite de l'action, finalité(s) de l'action, modalité(s) d'intervention, niveau territorial d'intervention, public cible, temporalité et étapes de déploiement de l'action, résultats attendus, indicateurs de suivi et de résultats...

Quels seraient les principaux acteurs à impliquer dans cette action et leur rôle ?

Pilote(s) de l'action, acteur(s) en charge de sa mise en œuvre, partenaire(s) à associer, prestataires...

Quels seraient les moyens nécessaires à déployer pour cette action ?

Moyens humains, budget à allouer en fonction des modalités d'intervention envisagées (appel à projets, document à créer, événement à organiser, outil à développer...)

Quels pourraient être les freins et leviers à la réussite de cette action ?

De quelle manière votre structure pourrait-elle s'impliquer dans cette action ?

Participation à la rédaction de la fiche-action, pilotage de l'action, partenaire associé à la mise en œuvre, réponse à un appel à projets...

Agenda

17/10

- **Dernier webinaire thématique ISEE**
- <https://www.ors-idf.org/isee/nos-activites/evenements/leducation-des-plus-jeunes-a-la-sante-environnementale/>

26/10

- **Journée « urbanisme et santé » EKOPOLIS**
- <https://www.ekopolis.fr/rendez-vous/4eme-journee-regionale-urbanisme-et-sante-en-ile-de-france>

08/11

- **Journée annuelle ISEE : La santé environnementale, une opportunité pour les professionnels de santé**
- <https://www.ors-idf.org/isee/nos-activites/evenements/la-sante-environnementale-une-opportunit-e-pour-les-professionnels-de-sante/>

06/12

- **Forum santé environnement (inscription à venir)**
- Résultats de la concertation
- Validation des priorités régionales
- Lancement des travaux d'élaboration des actions